
Adresse de la société populaire de Poitiers (Vienne), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Poitiers (Vienne), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 236;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21419_t1_0236_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

au port du bonheur, réservé aux peuples vainqueurs des tirans coalisés contre leur liberté.

*Les membres du comité de correspondance.
Suivent 2 signatures.*

b'

[*La société populaire républicaine et régénérée du Havre-Marat, et les tribunes, à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (44)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Législateurs !

Il est donc encore des esclaves du tiran que vous venez de renverser qui dans le deuil de sa chute et le désespoir d'avoir perdu la garantie de leurs forfaits voudraient creuser au sein de la France le tombeau de la liberté sous le masque hypocrite d'une fausse popularité ; des hommes pervers nous ramenaient à l'esclavage par la tyrannie, ils nous forgeaient des fers et croyaient nous les rendre supportables par ce qu'ils y avaient gravé les mots *Liberté, Égalité* ; ils connaissaient notre énergie et ils cherchaient à l'énervier par ce terrible monosyllabe, *la mort* ; vos entrailles paternelles en ont été émues et vous l'avez fait sentir au Peuple français ; votre adresse nous apprend à connaître ces êtres perfides et dangereux. Nous vous félicitons des principes qu'elle développe, ils sont les nôtres, nous les mettrons en pratique. Nous déjouerons l'audace des factions, nous vous les désignerons avant même qu'ils aient osé se mettre en évidence. Qu'ils tremblent, quels qu'ils soient !... Nous vivrons pour la liberté et l'égalité.

Laissons la mort aux vils conspirateurs, nous volons à l'immortalité par le concours de toutes les vertus républicaines et par la fierté de notre attitude imposante !

Quant à vous Législateurs, nous avons éprouvé votre fermeté inébranlable ; vous avez gravé les tables des droits naturels et imprescriptibles de l'homme, au milieu des orages et des dissensions politiques ; vous avez su en conserver le dépôt, nous ne souffrirons point qu'il soit violé et que des mains sacrilèges substituent à la pureté de leurs caractères, ceux du despotisme et de la tyrannie.

Nous en faisons le serment solennel ; telle est notre profession de foi ; d'aimer, de faire aimer les lois de notre pays, de maintenir notre territoire à la République française une et indivisible, de n'avoir pour cri de ralliement que celui de *Vive à jamais les Représentants du Peuple et la Convention nationale*.

*Suivent les signatures du président
et des deux secrétaires.*

c'

[*La société populaire de Poitiers à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (45)

Citoyens Représentants,

Le peuple de Poitiers à couvert votre adresse au Peuple français d'applaudissements redoublés et de cris mille fois répétés de *Vive la Convention nationale*.

Aux principes manifestés dans cette adresse nous reconnaissons les mandataires du peuple ; à notre ralliement à la Convention, vous reconnaissez le peuple.

La justice n'est plus en paroles, mais en actions ; en vain le *Robespierreisme* renaissant de ses cendres voudrait rejeter sur la France un voile de sang, ce voile lugubre s'est replié sur ceux qui ont voulu le déployer encore ; et le fer qui armoit la main des assassins, s'est retourné contre les assassins même.

Restez fermes à votre poste ; tenez dans vos mains les rênes du gouvernement révolutionnaire, jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par l'olivier de la paix.

Ne craignez point les murmures de quelques méchants ; l'improbation du vice est la louange de la vertu ; mais fixez le peuple et comptez sur lui.

Qu'ils sont éloignés des vrais principes, ceux qui font valoir des souverainetés partielles pour anéantir l'indivisible souveraineté du peuple : les intrigants peuvent se former en groupes, mais le peuple se lève en masse.

Restez tous unis pour notre Bonheur, comme nous resterons tous unis pour vous servir de rempart contre toutes les machinations de vos ennemis et des nôtres.

Les citoyens composant la société populaire de Poitiers, département de la Vienne.

BEAUFINE, *vice-président*, CHAUVEAU fils,
DUVAL fils, *secrétaires*.

d'

[*La société populaire de Péronne à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (46)

Égalité, Liberté.

Représentants du peuple français,

Vous allez chaque jour recevoir des adresses de toutes les parties de la République.

Il n'est pas un département, un district, une commune, une société populaire, pas un français qui ne vous dise : Les principes exprimés dans votre sublime adresse aux français sont profondément gravés dans nos cœurs, ce sont ceux de la nature, les vrais et seuls principes du pacte social.

(44) C 323, pl. 1387, p. 22.

(45) C 325, pl. 1406, p. 40.

(46) C 325, pl. 1406, p. 39.